

LA GAZETTE DE JOLIETTE
Parait tous les
Mardi et Vendredi.
ABONNEMENT.
ON AN.
Canada \$2.50
Etats-Unis (en or) 2.50
(Payable d'avance.)
Les frais de poste sont
compris dans les deux cas.

Gazette de Joliette

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Tarif des Annonces.
Tiere insertion par ligne... 10ct
Pour chaque insertion sub-
sequente... 5ct
Une remise liberale est accor-
dee pour les annonces a long
terme.
Toute correspondance, etc.,
doit etre munie d'une signa-
ture responsable.

19eme ANNEE.

JOLIETTE, 13 MAI 1884.

[REDIGEE PAR UN COMITE DE COLLABORATEURS.]

No 12

CARTES D'AFFAIRES. AVOCATS.

McConville & Renaud
AVOCATS
JOLIETTE - - - P. Q.
MM. McCONVILLE & RENAUD suivront
les Circuits de Montcalm, L'Assomption
et Berthier.
J. N. A. McCONVILLE. J. A. RENAUD

C. CHARLAND, avocat, Bureau,
C. coin des rues Notre-Dame et Place
Lavaltrie, (Black Pisk.)
M. Charland suivra les Cours de Circuit
de Montcalm, Berthier et L'Assomption.

NOTAIRES.

C. G. H. BEAUDOIN
Notaire.
BUREAU: Porte voisine du Dr. Leprohon
RUE NOTRE-DAME,
JOLIETTE.

V. ZINA & DESORMIERS, Notaires pu-
blics, Bureau rue Manseau, Joliette.
S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues
J. du Portage et St. Pierre, L'Assomption

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau en
J. face de la Rue Notre-Dame, à l'an-
cienne residence de Dame Vve Melançon.

HUISSIERS.

A. B. DESY, Huissier de la Cour Supé-
rieure et de la Cour d'Appel, et
Grand-Connétable, Joliette.

HOTEL JOLIETTE

PIERRE CHEVALIER, PROPRIETAIRE
Rue Notre-Dame,
JOLIETTE.

L'Hôtel est situé au centre de la place
d'Artois, à Joliette, et le plus à proximité
de la Station du Chemin de fer.
Il n'y a rien à désirer de plus pour le
confort du public voyageur.

Le nouvel établissement est chauffé par
un appareil à l'eau chaude.
Il y a 25 chambres à coucher, 6 salons,
4 salles spécialement meublées pour les
commis voyageurs.

Une attention spéciale sera donnée pour
le service régulier et poli auprès des
clients et pensionnaires.
La cour est spacieuse et a été considéra-
blement agrandie par l'achat d'un vaste
terrain, avant la construction du Nouvel
Hôtel.

Il y a 100 places d'écurie.
Une voiture spéciale, (Omnibus) est à la
Station de Joliette à l'arrivée de chaque
train de chemin de fer, pour y aller cher-
cher les voyageurs. Les voyageurs seront
également conduits à la Station, au départ
des trains.

M. Chevalier sollicite une visite, et il
est certain après cela du succès, parce que
l'on trouvera à son Hôtel tout le confort
désirable.
Joliette, 13 mars 1882.

Librairie de Joliette.

ALBERT GERVAIS,
Libraire, Relieur, Imprimeur et Marchand de Vaiselle
Ancien Bloc Foucher, Rue Notre Dame
JOLIETTE

On trouvera toujours à cette librairie un as-
ortiment complet de tous les livres classiques
maintenant en usage dans les écoles, et cela
au même prix qu'à Montréal. Aussi livres de
prières, livres de blancs, livres de récompenses
et d'histoires, Chapelets, Livres, Chroniques, Papiers,
Dictionnaires, Grammaires, Crayons, Encre,
Plumes, Cartes de visites, Cartes d'annonces,
Vases pour fleurs, Albums, Miroirs, Cadres, Ob-
jets de fantaisie, etc.

TAPISSERIES ET TAPISSERIES!

Grande variété, patrons nouveaux, le tout
vendu au même prix qu'à Montréal.
Les communiants religieux, les Messieurs du
clergé, les Instituteurs, les Instituteurs et les mar-
chands sont spécialement invités à aller visiter
cet établissement.
M. Gervais se charge de toutes sortes d'impres-
sions et d'illustrations avec soin et promptitude.
15-15-15

PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, con-
tinue to act as Solicitors for Patents, Copyrights, Trade
Marks, Copyrights, for the United States, Canada,
England, France, Germany, etc. Their office is at
No. 100 Broadway, New York. They have a large
staff of experienced writers and draftsmen, and
most widely circulated scientific paper, \$3.00 a year.
In the Scientific American, the latest and best
information, Specimen copy of the Scientific American
sent free. Address MUNN & CO., 100 Broadway,
New York.

PATENTES

Nous continuons d'agir comme sollici-
teurs de patentes, d'annonces, de marques
de commerce, de droits d'auteur, etc., pour
les Etats-Unis, le Canada, Cuba, l'Anglo-
terre, la France, l'Allemagne, etc. Nous
avons eu trente-cinq ans d'expérience.
Les patentes obtenues par notre entre-
prise sont annoncées dans le Scientific Ame-
rican. Ce grand et splendide journal heb-
domadaire, \$3.00 l'année, montre le pri-
mier de la science, est très intéressant et a
une circulation énorme. Adressez-vous MUNN
& CO., Solliciteurs des Patentes, Editeurs du
Scientific American, 261 Broadway, New-
York. Les livres pour patentes sont ex-
pédiés gratis.
6 décembre 1881.

DECLIN !

La plupart des gens s'é-
puisent. Ils n'en connais-
sent pas la cause, mais ils
souffrent d'une combinai-
son de maux et de douleurs
et chaque mois leur état
empire.

Le seul remède sûr que
l'on ait trouvé jusqu'à pré-
sent est les AMERS DE SOUF-
FRE ET LE FER, et ce remède
par sa prompte assimila-
tion avec le sang le puri-
fie et l'enrichit, et un sang
riche, fort circulant dans
toutes les parties du sys-
tème répare les tissus usés,
chasse la maladie et donne
la santé et la force.

C'est pourquoi les AMERS
DE SOUFRE ET DE FER gué-
rissent les maladies des Ro-
gons et du Foie, la Con-
sommation, le Rhumatisme,
la Névralgie, la Dyspepsie,
la Bile, les Fièvres Inter-
mittentes, etc.

Bureau d'Edward Elliott,
Epicerie en Gros et en Détail,
Coin des Rues Henry et La-
gauchetière.
Montréal, 7 Nov. 1882.

J'ai beaucoup souffert de la
Dyspepsie, et pendant plusieurs
semaines je ne pus manger et
je devins plus faible de jour en
jour. J'essayai les AMERS DE
SOUFRE ET DE FER, et je suis
heureux de dire que j'ai main-
tenant bon appétit et que ma
santé s'améliore de plus en
plus.

EDWARD ELLIOTT.

LES AMERS DE SOUFRE
ET DE FER ne sont pas un
breuvage et ne contiennent
pas de whiskey. La seule
préparation de fer dont les
effets ne soient pas nuisi-
bles. Procurez-vous les vé-
ritables. En vente chez tous
les pharmaciens. Prix 50
centimes.
Dépôt No 150 Rue St-
Jacques ouest.

1884-H. N. Y.-1884

"GRIP."

1873-Onzieme Annee.-1884

"GRIP."-Le journal comique du Canada, pu-
lié par des Canadiens pour des Canadiens, et
devant uniquement aux intérêts du peuple en
tant qu'il s'agit d'intérêts des parties
politiques, doit être

DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE

LES BACHELERS pourront améliorer leur vi-
sage en parcourant le "GRIP" chaque semaine.
Les JEUENS GENS y trouveront une source
périodique pour la conversation dans les pages
et les vignettes du "GRIP", après que tous les
autres sujets auront été épuisés. - Seulement
\$2.00 par année.

Les Politiques de tous les partis qui jouis-
sent d'un tempérament gai et veulent se faire
une position vraie apprécieront les caricatures du
"GRIP". - Si l'on des politiques dignes de ce
nom, qui ne sont pas abonnés, nous les informons
que le "GRIP" ne coûte que \$2.00 par an-
née.

LES PARENTS dans toute la Puissance certi-
fient que les visites du "GRIP" chaque semai-
ne, dans leurs familles, sont accueillies avec
joie par les enfants, pour qui les gravures ont
une éducation unique. Il faut essayer une
souscription d'une année et constater l'exacti-
tude de cette assertion-\$2.00 par année payable
d'avance.

Vous avez souvent songé à recevoir le "GRIP".
Envoyez votre nom et \$2 maintenant.

PROGRAMME DU "GRIP"
Galeté sans vulgarité; patriotisme sans parti-
sannerie; la vérité sans amertume.

1884.-Une année pour \$2 seulement-1884
S'ADRESSER A
S. J. MOORE, Gérant, Toronto. J.-D.

On a besoin

de trois bonnes servantes à l'Hôtel Jo-
lette.

Une cuisinière, une fille de chambre et
une fille pour la table.
S'adresser au Propriétaire
P. CHEVALIER

Meres ! Meres ! Meres !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées
par les souffrances et les gémissements d'un en-
fant qui fait ses dents ? Si en est ainsi, ayez
chère-mère tout de suite une bouteille du Siro-
CALANT DE MRS WINSLOW. Il soulagera im-
médiatement le pauvre petit malade-cela est
certain et ne saurait faire le moindre doute. Il
est ordonné par un des plus célèbres et des plus
sages docteurs du monde qui ayant vu de
propre yeux un enfant qui souffrait de la même
manière, et qui ne pouvait se tenir tranquille, a
ordonné l'usage de ce Sirocalant. Ses effets
étaient si merveilleux, qu'il est maintenant in-
contestablement le remède le plus sûr et le plus
efficace pour guérir les enfants de la dentition.
Il est ordonné par un des plus célèbres et des plus
sages docteurs du monde qui ayant vu de
propre yeux un enfant qui souffrait de la même
manière, et qui ne pouvait se tenir tranquille, a
ordonné l'usage de ce Sirocalant. Ses effets
étaient si merveilleux, qu'il est maintenant in-
contestablement le remède le plus sûr et le plus
efficace pour guérir les enfants de la dentition.

Repos et confort pour les malades

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN
n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes.
Elle agit sur les douleurs dans le côté, le dos ou
les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le
mal de dents, le mal de reins, etc., etc. Elle pu-
rifie le sang promptement, car son action est
puissante. La panacée domestique de Brown
est reconnue comme le meilleur remède, possé-
dant double force d'aucun autre et agissant
dans le monde et devant se trouver dans toutes
les familles afin d'avoir sous la main en tout
temps pour les crampes dans l'estomac et
douleurs de toutes sortes.
En vente chez tous les pharmaciens à 25 cents
la bouteille.
1-3-5

Feuilleton !

LE MARQUIS DE PONTCALLEC

(PAR RAOUL DE NAVERY.)

XVIII

LA BALLADE DE GILDAS.

(Suite.)

Mlle de Kerglas rejoignit Sperr-
Gwen, et le vieux comte s'ap-
procha de Lorient.

— Qu'attendez-vous ? lui de-
manda-t-il.

— Gildas a composé un chant
nouveau, répondit le marchand
de toile ; nous restons ici pour l'é-
couter et pour l'apprendre.

En ce moment, Arfol tira de son
binion un son d'une poignante
mélancolie, et la première phrase
de la mélodie se fondit dans un
sanglot.

Gildas, qui se tenait en arrière
d'Arfol et paraissait sous le coup
d'une émotion d'autant plus vio-
lente qu'il la concentrait davanta-
ge, s'avança de deux pas.

La lune inonda d'un éclat ma-
gique le visage de l'ancien cloarek
qui commença d'une voix grave :

— Un chant nouveau a été com-
posé ; il a été fait sur le marquis
de Pontcallec.

— Toi qui l'as trahi, sois maudit !
sois maudit ! Toi qui l'as trahi,
sois maudit !

— Sur le jeune marquis de Pont-
callec si beau, si gai, si plein de
cœur !

— Toi qui l'as trahi, sois maudit !

La foule frémissante poussa un
cri renfermant l'expression de son
mépris et de sa haine, et l'on en-
tendit comme une clameur :

— Traitons-le ! malloz d'id !

Au même instant un voyageur,
attiré par la curiosité, s'approcha
des groupes, en ayant soin de ra-
battre sur son visage les larges
bords de son chapeau de paille.

Des qu'il reconnut dans l'assem-
blée le menuier de Bice, le comte
de Kerglas, Gênoa et Sperr-
Gwen, il tressaillit de la tête aux
pieds et parut sur le point de s'en-
fuir ; mais on eût dit qu'une vo-
lonté toute puissante le clouait au
sol et rivait ses yeux sur la pâle
veuve de Pontcallec.

Le cloarek poursuivit :

— Il aimait les Bretons, car il
était né d'eux ;

— Car il était né d'eux et
avait été élevé au milieu d'eux.

— Il aimait les Bretons, mais
non pas les bourgeois ;

— Mais non pas les bourgeois,
qui sont tous du parti français ;

— Qui sont toujours cherchant
à nuire à ceux qui n'ont ni
biens ni rentes ;

— A ceux qui n'ont que la
peine de leurs deux bras, jour
et nuit, pour nourrir leurs mè-
res.

— Il avait formé le projet de
nous décharger de notre faix ;

— Grand sujet de dépit pour
les bourgeois qui cherchaient
l'occasion de le faire décapiter.

— Seigneur marquis, ca-
chez-vous vite : cette occasion,
ils l'ont trouvée !

— Voilà longtemps qu'il est
perdu ; on a beau le chercher,
on ne le trouve pas.

— Un gueur de la ville qui
mendiait son pain est celui qui
l'a dénoncé.

— Un paysan ne l'eût pas tra-
hi, quand on lui eût offert cinq
cents écus.

regard de Gildas arrivait jus-
qu'à lui, et qu'une puissance
surnaturelle le condamnait à
écouter la ballade dont les cou-
plets le secouaient comme un
fièvreux.

Ses bras tombèrent le long de
son corps, et le menuier continua :

— C'était la fête de Notre-Dame-
des-Moisons, jour pour jour ; les
dragons étaient en campagne.

— Dites-moi, dragons, n'êtes-
vous pas en quête du marquis ?

— Nous sommes en quête du
marquis : sais-tu comment il est
vêtu ?

— Il est vêtu à la mode de la
campagne ; surtout bien orné de
broderies.

— Soubreveste bleue et pour-
point blanc ; guêtres de cuir et
braies de toile.

— Petit chapeau de paille tissu
de fils rouges ; sur ses épaules,
de longs cheveux noirs ;

— Ceinture de cuir avec deux
pistolets espagnols à deux coups.

— Ses habits sont de grosse étof-
fe, mais dessous il y en a de do-
rés.

— Si vous voulez me donner
trois écus, je vous le ferai trouver.

— Nous ne te donnerons pas
même trois sous ; des coups de sa-
ble, c'est différent ; nous ne te
donnerons pas même trois sous, et
tu nous feras trouver Pontcallec.

— Chers dragons, au nom de
Dieu ! ne me faites point de mal ;

— Ne me faites point de mal, je
vais vous mettre tout de suite sur
les traces.

— Il est là dans la salle du pre-
sbytère, à table avec le recteur de
Lignol.

Un gémissement s'échappa des
lèvres du mendiant ; il chancela et
tomba sur ses genoux, mordant
ses poings afin d'étouffer les cris
montant de sa poitrine à la gorge.

Nul ne le voyait, nul ne le distin-
guait dans cette foule en proie à
une émotion dont rien ne saurait
donner l'idée. Le drame raconté
par la complainte de Gildas vi-
vait dans toutes les âmes. Jamais
poète n'eût obtenu un plus poignant
succès que le menuier de Scoff,

tandis que sa voix timbrée, soute-
nue par la basse douloureuse du
binion d'Arfol, il chantait les cou-
plets de la ballade nouvelle. Gê-
noa s'était levée ; appuyée sur
l'épaule de Sperr-Gwen, elle pa-
raissait aspirer les paroles du clo-
arek ; au souvenir de l'arrestation
de celui qui, une heure auparava-
nt, lui avait été donné pour
époux par le curé de Lignol, deux
larmes roulaient sur ses joues...

Gildas, qui avait repris haleine
pendant qu'Arfol jouait plusieurs
mesures changeant le rythme de
la complainte, poursuivait en don-
nant à sa voix l'accent de l'épou-
vante :

— Seigneur marquis, fuyez !
fuyez ! voici les dragons qui arri-
vent !

— Voici les dragons qui arrivent :
armures brillantes, habits rouges.

— Je ne puis croire qu'un
dragon ose porter la main sur moi ;

— Je ne puis croire que l'usage
soit venu que les dragons portent
la main sur les marquis !

— Il n'avait pas fini de parler
qu'ils avaient envahi la salle.

— Et lui de saisir ses pistolets.

— Si quelqu'un s'approche, je
tire !

— Voyant cela, le vieux recteur
se jeta aux genoux du marquis :

— Au nom de Dieu notre Sau-
veur, ne tirez pas, mon cher sei-
gneur !

— Au nom de notre Sauveur qui
a souffert patiemment !

— A ce nom de notre Sauveur,
ses larmes coulèrent malgré lui :

— Contre sa poitrine ses dents
claquèrent ; mais se redressant, il
s'écria : — Partons !

— Comme il traversait la paroisse
de Lignol, les pauvres paysans
disaient :

— Ils disaient, les habitants de
Lignol : — C'est grand péché de
garrotter le marquis !

— Comme il passait près de Ber-
ne, arriva une bande d'enfants :

— Bonjour, bonjour, monsieur
le marquis ; nous allons au
bourg, au catéchisme.

(A Continuer.)

Nouveau FEUILLETON.

LE CHATEAU DE MONTBRUN

X

LE COMLOT.

(Suite.)

— Vous aurez besoin de
votre courage, de votre
sang-froid ordinaire, car vous
pourrez être attaqué par
les routiers du capitaine Bonne-
Lance ; mais dès que je tiendrai
entre mes mains ce futur conné-
table, je vous enverrai du
secours.... Malheureusement,
continua-t-il avec regret, je ne
pourrai vous donner pour con-
seils et pour maréchaux
deux hommes expérimentés
comme Oswald, mon écuyer, ou
ce vieux sergent de bataille,
Jacques Barbe-Noire.....

L'un s'est enfui aujourd'hui, je
ne sais pour quel motif ; l'autre,
par son ingratitude, m'a
obligé de le faire jeter dans un
cachot, où il restera jusqu'à ce
qu'il s'amende.

— Ne craignez rien, monsei-
gneur, dit la châtelaine en se ren-
gorgant ; vous me connaissez ; je
suis digne d'être votre femme...
Nul n'emportera Montbrun tant
que j'y commanderai !

Le baron sourit à sa belliqueu-
se épouse ; puis se tournant vers
le chapelain :

— Vous, mon père, continuait-
il, vous serez chargé d'une mis-
sion non moins importante ; grâce
à votre habit, vous pouvez aller et
venir dans la campagne sans exci-
ter de soupçons, je compte vous
envoyer...

Un mouvement de la vieille
suivante dans l'antichambre voi-
sine, ne permit pas à Valérie d'en
entendre davantage. D'ailleurs
que lui restait-il à apprendre ?
Les secrets des maîtres du châ-
teau lui étaient connus, et elle
n'avait pas osé attendre un si
grand succès de son audacieuse
entreprise. Elle quitta donc sa ca-
chette avec précaution, souleva
la portière pour s'assurer si la due-
gne était encore endormie ; puis,
rapide comme l'éclair, elle traver-
sa le cabinet, et se trouva enfin
dans l'appartement des femmes,
où sa présence ne pouvait plus
inspirer aucun soupçon.

— Vous, mon père, continuait-
il, vous serez chargé d'une mis-
sion non moins importante ; grâce
à votre habit, vous pouvez aller et
venir dans la campagne sans exci-
ter de soupçons, je compte vous
envoyer...

Un mouvement de la vieille
suivante dans l'antichambre voi-
sine, ne permit pas à Valérie d'en
entendre davantage. D'ailleurs
que lui restait-il à apprendre ?
Les secrets des maîtres du châ-
teau lui étaient connus, et elle
n'avait pas osé attendre un si
grand succès de son audacieuse
entreprise. Elle quitta donc sa ca-
chette avec précaution, souleva
la portière pour s'assurer si la due-
gne était encore endormie ; puis,
rapide comme l'éclair, elle traver-
sa le cabinet, et se trouva enfin
dans l'appartement des femmes,
où sa présence ne pouvait plus
inspirer aucun soupçon.

— Vous, mon père, continuait-
il, vous serez chargé d'une mis-
sion non moins importante ; grâce
à votre habit, vous pouvez aller et
venir dans la campagne sans exci-
ter de soupçons, je compte vous
envoyer...

Un mouvement de la vieille
suivante dans l'antichambre voi-
sine, ne permit pas à Valérie d'en
entendre davantage. D'ailleurs
que lui restait-il à apprendre ?
Les secrets des maîtres du châ-
teau lui étaient connus, et elle
n'avait pas osé attendre un si
grand succès de son audacieuse
entreprise. Elle quitta donc sa ca-
chette avec précaution, souleva
la portière pour s'assurer si la due-
gne était encore endormie ; puis,
rapide comme l'éclair, elle traver-
sa le cabinet, et se trouva enfin
dans l'appartement des femmes,
où sa présence ne pouvait plus
inspirer aucun soupçon.

— Vous, mon père, continuait-
il, vous serez chargé d'une mis-
sion non moins importante ; grâce
à votre habit, vous pouvez aller et
venir dans la campagne sans exci-
ter de soupçons, je compte vous
envoyer...

Un mouvement de la vieille
suivante dans l'antichambre voi-
sine, ne permit pas à Valérie d'en
entendre davantage. D'ailleurs
que lui restait-il à apprendre ?
Les secrets des maîtres du châ-
teau lui étaient connus, et elle
n'avait pas osé attendre un si
grand succès de son audacieuse
entreprise. Elle quitta donc sa ca-
chette avec précaution, souleva
la portière pour s'assurer si la due-
gne était encore endormie ; puis,
rapide comme l'éclair, elle traver-
sa le cabinet, et se trouva enfin
dans l'appartement des femmes,
où sa présence ne pouvait plus
inspirer aucun soupçon.

— Vous, mon père, continuait-
il, vous serez chargé d'une mis-
sion non moins importante ; grâce
à votre habit, vous pouvez aller et
venir dans la campagne sans exci-
ter de soupçons, je compte vous
envoyer...

Un mouvement de la vieille
suivante dans l'antichambre voi-
sine, ne permit pas à Valérie d'en
entendre davantage. D'ailleurs
que lui restait-il à apprendre ?
Les secrets des maîtres du châ-
teau lui étaient connus, et elle
n'avait pas osé attendre un si
grand succès de son audacieuse
entreprise. Elle quitta donc sa ca-
chette avec précaution, souleva
la portière pour s'assurer si la due-
gne était encore endormie ; puis,
rapide comme l'éclair, elle traver-
sa le cabinet, et se trouva enfin
dans l'appartement des femmes,
où sa présence ne pouvait plus
inspirer aucun soupçon.

— Vous, mon père, continuait-
il, vous serez chargé d'une mis-
sion non moins importante ; grâce
à votre habit, vous pouvez aller et
venir dans la campagne sans exci-
ter de soupçons, je compte vous
envoyer...

Un mouvement de la vieille
suivante dans l'antichambre voi-
sine, ne permit pas à Valérie d'en
entendre davantage. D'ailleurs
que lui restait-il à apprendre ?
Les secrets des maîtres du châ-
teau lui étaient connus, et elle
n'avait pas osé attendre un si
grand succès de son audacieuse
entreprise. Elle quitta donc sa ca-
chette avec précaution, souleva
la portière pour s'assurer si la due-
gne était encore endormie ; puis,
rapide comme l'éclair, elle traver-
sa le cabinet, et se trouva enfin
dans l'appartement des femmes,
où sa présence ne pouvait plus
inspirer aucun soupçon.

— Vous, mon père, continuait-
il, vous serez chargé d'une mis-
sion non moins importante ; grâce
à votre habit, vous pouvez aller et
venir dans la campagne sans exci-
ter de soupçons, je compte vous
envoyer...

Un mouvement de la vieille
suivante dans l'antichambre voi-
sine, ne permit pas à Valérie d'en
entendre davantage. D'ailleurs
que lui restait-il à apprendre ?
Les secrets des maîtres du châ-
teau lui étaient connus, et elle
n'avait pas osé attendre un si
grand succès de son audacieuse
entreprise. Elle quitta donc sa ca-
chette avec précaution, souleva
la portière pour s'assurer si la due-
gne était encore endormie ; puis,
rapide comme l'éclair, elle traver-
sa le cabinet, et se trouva enfin
dans l'appartement des femmes,
où sa présence ne pouvait

UNE INJURE.

Tel est le titre d'un article publié par la *Minerve* en réponse à un entrefilet du *Journal de Rome*, dans lequel ce journal déplore les succès de la franc-maçonnerie auprès des catholiques mêmes, ainsi que "ces tristes compromis, sinon ces adhésions déclarées" au Canada, surtout, découragent les fidèles du Christ, étonnent et scandalisent le reste de l'univers.

La *Minerve* s'indigne de ce langage qui, d'après elle, ne tend ni plus ni moins qu'à discréditer sans retour le Canada aux yeux des lecteurs du *Journal de Rome*. Elle assure que le Canada français est l'un des pays les plus religieux, et que notre population est l'une des plus morales et des plus sincèrement chrétiennes et catholiques.

Jusqu'à la *Minerve* est certainement d'accord avec le *Journal de Rome*, qui n'a jamais, que nous sachions du moins, prétendu le contraire.

Il faut cependant remarquer une chose à laquelle, dans notre humble opinion, la *Minerve* ne fait pas assez attention : c'est que le Canada, dont parle le *Journal de Rome* n'est pas seulement le Canada français, et que sa population n'est pas seulement une population, c'est-à-dire, la population française de la Puissance.

Notre confrère montréalais n'ignore pas que le Canada compte réellement un grand nombre de francs-maçons, dont, Dieu merci ! le plus grand nombre ne sont pas catholiques.

Mais n'est-il pas par là même triste au dernier degré de voir une population aussi profondément religieuse que la population Canadienne française du Canada, donner le spectacle, sinon d'adhésions excessivement nombreuses à la franc-maçonnerie, du moins de compromis avec le libéralisme, qui n'est que la porte d'entrée de la libéralisme, vestibule de la franc-maçonnerie ?

Faut-il rappeler les dissensions religieuses qui désolent en ce moment notre province ? Est-il nécessaire de mentionner cette institution essentiellement Canadienne, française et catholique, qui a fait de Québec, comme le dit le *Journal des Trois-Rivières*, un château fort du libéralisme ? Faut-il rappeler la "petite indécision" de M. le Recteur Hamel, qui fait entendre insidieusement que tous les adversaires de son institution — et on les connaît, ces individus-là — ne sont que des hommes sans principes, n'ayant ni sincérité, ni justice, ni esprit d'obéissance à l'Eglise ?

En voilà certainement plus qu'il n'en faut pour justifier le *Journal de Rome* de déplorer, sinon ces adhésions déclarées, du moins ces compromis avec l'erreur, qui "au Canada surtout, découragent les fidèles du Christ, étonnent et scandalisent le reste de l'univers", et cela d'autant plus que la population de notre province passe pour être l'une des plus morales, des plus sincèrement chrétiennes et catholiques.

Que d'autres pays, qui n'ont que des principes religieux plus ou moins élastiques, patient avec l'erreur, et se fassent les éclaireurs du libéralisme, de la libre pensée et, comme conséquence directe, de la franc-maçonnerie : cela n'a rien de bien surprenant ; car "nul ne peut servir deux maîtres", c.-à-d., obéir à l'Eglise quand bon lui semble, et se soustraire à son autorité lorsqu'elle ne veut pas se plier à ses caprices ; ou bien encore respecter l'Eglise et ses Ministres lorsqu'ils le combinent de faveurs, et s'en moquer, lorsqu'ils les rappellent à ses devoirs.

Mais que cet esprit d'affranchissement à l'autorité de l'Eglise, dont les conséquences nécessaires sont l'affaiblissement de la foi et le triomphe de l'erreur, se manifeste à des adhésions directes à la franc-maçonnerie, et beaucoup trop nombreuses, hélas ! et cela au sein même de la catholique province de Québec : voilà ce qui doit nécessairement "décourager les fidèles du Christ, étonner et scandaliser le reste de l'univers."

La *Minerve* ne doit donc pas trop s'étonner de la triste réputation qui nous est faite à l'étranger, et que, disons le franchement, un certain nombre de catholiques s'efforcent de mériter en tous points.

La presse catholique doit cependant élever la voix pour protester contre ceux qui veulent imputer à tous les catholiques du Canada, les faits et dires de l'infime minorité. Sachons proclamer en face de l'univers la foi sincère et les principes vraiment religieux de la généralité des catholiques de la Puissance. Mais si nous tenons à conserver intacts notre foi, nos mœurs et notre réputation, demeurons sincèrement attachés au trône de l'arbre, c.-à-d., au Pape et à ses enseignements infallibles, et n'oublions pas que, à raison même de la foi religieuse et profondément enracinée dans le cœur des Canadiens, la moindre défection parmi nous étonne et scandalise l'univers.

Nous ferons de plus observer à notre confrère montréalais que dans la citation qu'il fait du *Journal de Rome*, ce journal ne dit nullement "qu'il y a beaucoup de francs-maçons parmi

les Canadiens français," mais qu'il se contente de dire que la franc-maçonnerie a séduit jusqu'à des catholiques, ce qui est tout-à-fait différent, et parfaitement vrai.

De même que le *Journal de Rome* se tromperait étrangement en nous dénonçant comme un peuple de francs-maçons, de même aussi, nous nous tromperions grandement en insinuant que ce journal voit tout en noir chez nous. Il semble au contraire qu'il y voie très clair.

Si nous ne sommes pas entièrement corrompu par la franc-maçonnerie, avouons que nous ne sommes pas exempts de cette plaie.

In medio stat veritas.

Voici comment s'exprime la *Minerve* :

"Nous ignorons où le *Journal de Rome* puise ses inspirations relativement aux affaires canadiennes. Ce que nous savons, toutefois, c'est que ce feuillet est très-mal renseigné par fois et qu'il est en train de faire une assez triste réputation à notre pays parmi ses lecteurs.

"Qui pourrait nier que le Canada-français soit un des pays les plus religieux, que notre population soit une des plus morales, des plus sincèrement chrétiennes et catholiques ? La presse protestante de la Confédération est la première à le reconnaître et le proclamer.

"Eh ! bien, voici un des grands organes de la catholicité, le *Journal de Rome*, publié au siège même de l'Eglise, qui ne manque guère l'occasion de nous représenter comme des renégats et de nous assimiler aux peuples qui trahissent la cause catholique. Il est vrai que le *Journal* prétend s'appuyer sur des feuilles canadiennes. Alors c'est probable qu'il n'échange qu'avec celles qui ont entrepris de dénigrer ici notre pays au point de vue religieux comme au point de vue moral.

"Nous avons laissé faire jusqu'à présent, mais nous ne pouvons nous empêcher de protester cette fois contre un article publié dans le *Journal de Rome* du 16 avril, sous le titre "La Franc-maçonnerie." Dans cet article, on trouve, entre autres phrases insultantes pour nous, la suivante : "En combien de pays, malgré la défense formelle de l'Eglise, la franc-maçonnerie n'a-t-elle pas séduit jusqu'à des catholiques ; faut-il rappeler ces tristes compromis, sinon ces adhésions déclarées, qui, en Portugal, au Brésil, dans l'Amérique du Nord, au Canada surtout, découragent les fidèles du Christ, étonnent et scandalisent le reste de l'univers."

"N'est-il pas révoltant de voir le Canada français et catholique dénoncé de cette façon comme pays pire que le Portugal, le Brésil, etc, comme un objet de scandale pour le reste de l'univers ? C'est bien le monde renversé, n'est-ce pas, puisque le Souverain Pontife lui-même a fréquemment signalé notre nation comme une des plus religieuses du globe. C'est une calomnie, une grossière calomnie, d'autant plus blâmable qu'elle vient d'un organe semi-officiel du Vatican.

"Le *Journal de Rome* semble avoir entrepris de nous faire passer aux yeux du monde catholique pour ce que nous ne sommes pas, de détruire une réputation acquise et conservée à travers maints obstacles.

"Il dénature les faits et dit une fausseté, en affirmant qu'il y a beaucoup de francs-maçons parmi les Canadiens-français. La vérité est qu'il y en a très-peu, moins que partout ailleurs, infiniment moins que parmi les Brésiliens, les Portugais, les Belges et les autres peuples soi-disant catholiques, qu'il donne comme valant mieux que nous. Les catholiques qui sont devenus francs-maçons, en Canada — et leur nombre est infime — savent d'ailleurs qu'ils sont exclus par là même de l'Eglise catholique et se le tiennent pour dit.

"N'est-il pas déplorable que de pareils mensonges soient mis en circulation de cette façon ? Comment le Canada français serait devenu un objet de scandale pour le monde catholique ! Mais alors c'est que notre peuple et notre clergé auraient failli à leur mission, rompu avec les traditions du passé. Qui donc a pu nous calomnier de la sorte au siège de la catholicité ?

"Au reste, il ne faut peut-être pas s'étonner outre mesure de la conduite du *Journal*, puisque les choses en sont à ce point qu'un membre même de la cour papale demandait très-sérieusement, il y a quelques semaines, à un personnage canadien, de passage à Rome, s'il était bien vrai que l'archevêque de Québec et ses collègues de l'épiscopat canadien fussent francs-maçons et libres penseurs. Après cela, il n'y a pas lieu d'être surpris que les simples laïques du Canada soient dénoncés comme scandaleux par des journaux qui devraient être mieux renseignés."

Mexique.

On fait peu de beurre au Mexique ; celui qui convient le mieux au marché est le beurre ordinaire. Il est importé par les Etats-Unis et l'Espagne. La France n'en expédie pas. L'industriel qui voudrait tenter quelque chose dans ce pays sur cet article, peut se procurer des renseignements auprès de M. Renard, chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

(Bulletin de Renseignements Coloniaux.)

ECHOS DU JOUR.

Le *Constitutionnel* fait erreur en nous attribuant la paternité de l'entrefilet intitulé *Un orfèvre d'anglais*, publié dans son numéro du 7 courant.

Si toutefois il a été publié par notre journal, c'est par oubli que nous avons omis d'en donner crédit au *Sorelois*.

C'est avec plaisir que nous apprenons, par l'*Observateur de St-Martinville*, que M. Chrs. Guérinière, a été nommé sénateur ; M. Théophile Fontellier, juge de district ; M. C. H. Mouton, avocat de district ; M. F. A. Domengeaux, greffier de la cour ; M. U. A. Guilbault, shérif, et M. le Dr. Arthur Guilbault, coroner.

Nos félicitations à ces Messieurs, qui ont su attirer le respect de leurs concitoyens, et qui, dans les divers emplois auxquels ils viennent d'être nommés, trouveront le moyen de grandir encore le prestige du nom Canadien, Français aux yeux des diverses nationalités avec lesquelles ils se trouvent en rapport.

— Nous avons reçu le numéro prospectus du *Monde illustré*. C'est un journal très bien fait, surtout au point de vue littéraire, et destiné à remplacer l'*Opinion Publique*.

Puisse ce journal être toujours aussi intéressant au moral qu'il est agréable au physique : c'est le meilleur souhait que nous puissions lui faire.

Le chef des Abénakis, de Saint-François de Sales, écrit à la *Minerve* que le père du vieux sauvage meurtrier, Louis Sougrane ou Sogrelon assistait à la bataille de Châteauguay. C'est lui qui aida de Salaberry à se relever lorsqu'il fut renversé par terre, au plus fort du combat. Sogrelon fut blessé à cette bataille, mais aussi il mérita, par sa bravoure, une médaille d'honneur. Cette médaille portait cette inscription : "Louis Sogrelon, guerrier de Châteauguay."

Cet Abénakis résidait à Bécancourt, où il est mort il y a quelques années. Ces faits sont consignés dans l'histoire des Abénakis, page 612 par l'abbé J. A. Maurault.

Un cyclone a détruit 30 maisons à Alexanderville et Carleton. Les rails ont été enlevés sur un mille du chemin de fer Toledo et Cincinnati ; des forêts entières ont été abattues.

A Alexanderville plusieurs personnes ont été blessées.

Le nouveau journal qui doit paraître à Montréal, vers le 1er de juin prochain et publié par M. Lessard et autres, s'appellera l'*Univers*.

M. Gouin, le gérant actuel de l'hôtel Russell, à Ottawa, abandonne cette charge et sera remplacé par M. F. X. St-Jacques.

Sir Hector Langevin a donné avis au gérant de la compagnie de lumière électrique des Etats-Unis que le gouvernement avait décidé de faire éclairer le parlement à la lumière électrique.

Il résulte d'un travail récent que les excès de boisson tuent, en Allemagne, 40,000 individus par an. En Russie, on n'en compte que 10,000 ; en Belgique, 4,000 au France 1,500.

Mais la nation que l'emporte sur toutes les autres pour l'abus des boissons alcooliques, c'est l'Amérique : trois cent-mille personnes sont mortes aux Etats-Unis, des suites de l'ivrognerie, dans l'espace de huit années.

M. Philippe Tessier, ancien Zouave Pontifical, qui se distinguait au Siège de Rome est décédé à Montréal, à l'âge de 31 ans.

M. Victor Livernois, avocat de Québec, est parti pour l'Europe. Il va demander son admission dans l'Ordre des Chartroux.

Par un ordre en conseil du gouvernement fédéral, Trois-Rivières vient d'être créé port d'entrepôt pour l'inspection du tabac.

MM. Beaubien, Bergevin, Irvine, Picard, Robertson, Lavallée et Marchand, sont de tous les membres de l'Assemblée Législative actuelle sont les seuls qui fassent partie de ce corps, lors de la Confédération.

Sur les 53 autres, vingt sont morts, seize se sont retirés de la vie publique, 4 sont au Sénat, 3 aux Communes et 2 au Conseil législatif.

150 Canadiens-Français sont partis de Québec, le 4 courant, pour aller travailler aux Etats-Unis.

Constantine.

Une filature à Korrata. Un industriel de France installé en ce moment au village de Korrata, une usine pour la filature de la laine. Le matériel de cette usine a été débarqué il y a quelques jours à Bougie. — (Petit Colon.)

AMERIQUE.

ETATS-UNIS ET GUYANNE.

Information particulière.

10,000 Français à secourir.

Ils vivent en Louisiane, colonie française cédée pour quelques millions aux Etats-Unis, au commencement de ce siècle, et qui aujourd'hui renferme 150,000 habitants d'origine et de langue française. Ceux dont nous parlons ici occupent le territoire compris entre l'embouchure du Mississippi et la rivière Sabine, frontière du Texas, état de l'Union Américaine.

Ils forment plusieurs paroisses : Lafayette, St-Landry, Vermilion, Point coupé et quelques autres. St-Martinville est leur principal centre.

"Les chasseurs de canards" ainsi les désignent-ils, s'adonnent à l'élevage du bétail et des chevaux. Mais, sans cesse refoulés par les colons de race anglaise, ils ont dû leur abandonner les plus riches pâturages pour ne conserver que les terrains médiocres et malsains. Aujourd'hui leur situation est presque misérable et des plus précaires.

Le temps n'a pas affaibli leur amour pour la mère patrie ; nul n'est admis à partager leur existence, à résider parmi eux, s'il ne parle le français. Chaque grand événement de notre histoire les émeut profondément et leur ardent patriotisme se traduit par des manifestations en faveur de la France. (La plus importante de ces manifestations peut être, eût lieu en 1848.)

Ces gens sont en Louisiane, depuis 1765 : de 470 familles au début, ils sont maintenant 10,000. Ils vinrent du Sud de l'Acadie, des rives de la rivière St-Jean, dans la baie de Fundy, de 1755 à 1763, ils avaient pris part à toutes les guerres contre les Anglais sous le commandement des chevaliers de La Corne et de Boishébert.

Vainqueur de ces braves gens, le lieutenant colonel Winslow ordonna leur exportation par bateau. La ville de Richmond, en Virginie, ayant refusé de les recevoir, une partie fut dirigée sur les Antilles françaises, l'autre sur l'Angleterre.

En 1763, le Duc d'Escars en fit établir quelques uns en Picoté où ils formèrent près de Chateaufort le village de "La Ligne" qui existe encore aujourd'hui. Les autres se rendirent en Louisiane. A plusieurs reprises, ils eurent à combattre pour l'existence contre les anglais.

Le gouvernement français songerait, paraît-il, à venir en aide à cette intéressante population et à lui offrir des terres dans la Guyanne française. Ce serait une fort heureuse idée à laquelle le gouverneur de la Guyanne, serait très favorable.

Les hauts plateaux de cette contrée ont une grande analogie de climat avec le pays qu'ils habitent et leur conviendraient très bien. Ils apporteraient en Guyanne l'industrie de l'élevage qui n'y est que fort peu et mal pratiquée. La colonie serait de ce fait à l'abri de la famine qui la menace chaque fois que les convois de bestiaux que lui fait La Plata sont en retard, ce qui est assez fréquent.

M. Le Faure, S. Secrétaire d'Etat aux Colonies s'est fait remettre un mémoire sur cette question. Le Consul de France à la Nlle Orléans a été chargé de se mettre en rapport avec eux sur ce sujet, et doit recevoir prochainement de nouvelles instructions dans ce sens. — (Bulletin de Renseignements Coloniaux.)

Nouvelle invention.

Nous lisons dans le *Travailleur* :

Nous venons de voir une machine des plus ingénieuses, que deux de nos compatriotes, Mess. Lévi et Jos. Beaulieu viennent de faire breveter. Cette machine est un métier d'assemblage (lasting jack) pour les chaussures. Déjà quelques uns de ces métiers sont en opération à la manufacture de chaussures Bay State, et tous ceux qui ont eu occasion de les employer les proclament bien supérieurs à tout ce qui existe actuellement dans ce genre.

Les messieurs Beaulieu se proposent d'exploiter leur découverte. Nous leur offrons nos félicitations et nous espérons qu'ils auront tout le succès que mérite leur esprit d'entreprise et leur travail persévérant.

A cette occasion, nous sommes heureux de constater que, depuis quelques années surtout, nos compatriotes semblent s'adonner de plus en plus à l'étude de la mécanique, et que plusieurs des inventions les plus utiles maintenant en voie d'être adoptées par le public industriel sont dûs à des Canadiens.

Erêché de Montréal, 6 mai 1884.

Monsieur l'abbé Jacques Desautels, curé de Sainte-Rose, décédé ce matin, était membre de la Société d'une messe.

T. HAREL, Ptre., Chancelier.

Aux Marchands de la Campagne !

Nous invitons les marchands de la campagne à ne pas manquer de venir visiter notre immense assortiment, à leur prochain voyage à Montréal.

Ils trouveront à notre magasin des avantages que ne peut leur offrir aucune autre importation.

Notre assortiment est si complet que, pour se procurer les marchandises qu'on peut choisir sans sortir du magasin, il leur faudrait visiter au moins dix magasins en gros.

Nous importons toutes nos marchandises directement d'Europe, et à cause de notre double commerce de gros et de détail, nous pouvons fournir aux marchands de la campagne des marchandises mieux assorties qu'aucune autre maison de Montréal.

N'achetez pas des commis voyageurs. Choisissez vous-mêmes, sur nos marchandises dans le meilleur stock qu'on puisse voir, et vous serez certains d'avoir toujours entière satisfaction.

Nous séparons les pièces et les douzaines sans changer les prix du gros.

Termes faciles et escomptes libéraux.

DUPUIS FRERES, Coin des Rues Ste-Catherine et St-Andre, MONTREAL.

A TRAVERS LA PRESSE.

A l'occasion d'une récente séance de l'Université Laval, M. le Recteur Hamel faisait, d'après le rapport du *Courrier du Canada*, une déclaration au cours de laquelle se trouvent les paroles suivantes :

"M. le Recteur dit alors qu'il va commettre une petite indiscretion, à la condition que l'on n'en parle pas. Si Son Excellence (le Com. missaire Apostolique), dit-il, veut amener la paix religieuse dans la province de Québec, qu'elle nous condamne. (Rires). Nous en appellerons ni en Angleterre, ni au Parlement, ni même à Rome, nous nous soumettrons. Tandis que si elle ne nous condamne pas, nos adhérents, si on en croit la rumeur, ne se tiendront pas pour battus."

Il y aurait plusieurs remappes à faire sur le caractère même et la portée de la séance universitaire, mais seul le fait que les libéraux s'y trouvaient en foule et y ont fait force discours et prodigué les éloges et les applaudissements à la grande institution "peut déjà nous dispenser, à la rigueur, d'entrer ici dans la plus longue considération. A notre avis, c'est la déclaration de M. le Recteur surtout qui appelle la critique. Cette déclaration, dans les circonstances, nous a paru tout à fait déplacée et très propre à égarer l'opinion sur des faits de la plus haute gravité qu'elle dénature. M. le Recteur ayant jugé à propos de faire sa déclaration devant le public, ne peut trouver mauvais que nous donnions notre appréciation publiquement.

Disons de suite que M. le Recteur Hamel n'a pas commis la "petite indiscretion" pour les indiscretions, il en a commis plusieurs et de grosses, outre qu'il a fort mal mené la vérité et la justice. Nous reviendrons là-dessus prochainement. Mais nous tenons à protester énergiquement dès aujourd'hui contre l'odieuse insinuation que comportent les paroles de M. le Recteur, telles que citées plus haut du *Courrier*. A entendre M. Hamel, il n'y aurait ni esprit de justice, ni sincérité, ni obéissance à l'Eglise chez les adversaires de Laval, c'est-à-dire chez la presque totalité du clergé et des laïques éclairés du pays. Depuis quand toutes les vertus se seraient-elles réfugiées à Québec ? Serait-ce par hasard, depuis que ce bon Québec est devenu, de l'avis de bien des gens, un château fort du libéralisme, grâce à l'influence universitaire ?

M. le Recteur Hamel, il est vrai, nous avait déjà habitué à bien des audaces de langue et de conduite : néanmoins nous ne croyons pas que l'esprit de discrétion l'abandonnerait à ce point jusqu'à sous les yeux du Représentant du St-Siège. C'est à rappeler le grand sermon de Noël ! — Le *Journal des Trois Rivières*.

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que la ligne entre Nicolet et Trois-Rivières sera inaugurée samedi matin. Le bateau-vapeur *Marie Louise*, capitaine Philippe Bellefeuille, voyagea tous les jours à Nicolet. — Le *Constitutionnel*.

Nous avons eu l'honneur d'assister hier soir à une séance de la chambre à Québec. On y discutait et adoptait item par item, les estimées de l'honorable Trésorier de la Province.

D'après ces estimées, la Province serait en mesure d'assurer un surplus, au lieu d'un déficit, cette année ; nous espérons que les prévisions de l'honorable M. Robertson se réaliseront, et qu'il pourra mener jusqu'à bon fin sa résolution de faire de l'économie bien entendue.

Cette tâche, d'après les apparences, va lui être facilitée par la gauche, car M. Gagnon, qui paraissait hier,

Couronné de Succès.

Le succès à sa valeur courante dans tout l'univers ! Il renverse tous les obstacles, et tient la clé qui ouvre toutes les portes. La prévention, fruit de plusieurs déceptions et du souvenir d'expériences douloureuses, s'avantout devant les mérites incontestables du "CONTRACTOR" de Putnam, et maintenant que des milliers de gens sont heureux de rendre témoignage de sa merveilleuse efficacité, il s'avance, couronné de ce succès que le mérite réel peut seul atteindre. Achetez donc le *CONTRACTOR* de Putnam. Remède sûr et certain. Méfiez-vous des imitations. N. C. Polson & Co., propriétaires, Kingston.

FAITS DIVERS.

Coaticook.—L'autre jour, M. Dollof a trouvé dans son étable un veau à deux têtes. Le corps est à l'état normal. Malheureusement, ce curieux animal est mort peu de jours après sa naissance.

Lowell.—Les manufactures d'ici vont probablement commencer bientôt à réduire le temps du travail et seront fermées tous les samedis.

Woonsocket, R.I.—Mr. J. B. Fontaine a obtenu le contrat pour l'érection d'une maison de 12 logements à Shiversville.

Voilà une ville pour ceux qui ont peur du feu ; il n'y a pas eu d'incendie ici depuis plus de six mois. On attribue ceci au système d'inspection des cheminées strictement maintenu, et à la prudence des propriétaires.

Un nommé James Cummings, en état d'ivresse, est tombé jeudi de la plate forme d'un des wagons du convoi de la ligne de Worcester à Providence, et a été tué instantanément.

La réputation de la Salsepareille d'Ayer comme remède pour le sang ou "dépuratif," se maintient par les cures qu'elle fait chaque jour.

Holyoke, Mass.—Le Révd. M. J. O'Hara a été la semaine dernière à l'hôpital du Mont-St. Vincent. Le défunt avait fait ses études au Collège Ste. Croix, à Worcester, et avait été ordonné prêtre au Séminaire de Montreal. Durant sa courte carrière il a été prêtre assistant à Clinton et à Pittsfield.

Marlboro, Mass.—Nous sommes heureux d'apprendre que le Révd. Monsieur Dumontier, curé de Marlboro, qui a été assez gravement in disposé après Pâques, est beaucoup mieux. Afin de se rétablir complètement, le digne Monsieur est parti pour le Canada où il passera quelques semaines.

Pour les maux de dents, coupures, brûlures et rhumatisme, servez-vous du Pain-Killer de Perry Davis. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Nashua, N.H.—Un nommé Alphonse Lefebvre a été trouvé mort sous un des pontons du chemin de fer Boston et Lowell. On pense qu'il était en état d'ivresse ; si cela est, il sera tué.

Burlington, Vt.—La récente tempête qui nous a visités a causé de grands dommages au quai et jetées de notre port, la propriété, pour une grande partie, de la compagnie du Vermont Central. On évalue les dommages causés au Brise-Lame à \$30,000 et ceux des quais à \$60,000.

Horrible.—Une femme de Lyon (France), a avalé une cinquantaine d'aiguilles que contenait un étui. On peut juger de l'état dans lequel se trouve cette malheureuse, inévitablement condamnée à mourir et qui souffrait horriblement. On ne saurait attribuer un pareil acte qu'à un moment de démence.

Les sommités médicales recommandent la Salsepareille d'Ayer, comme le meilleur remède connu pour purifier le sang.

Condamné.—Wm Donnelly, trouvé coupable d'assaut sur son père, a été condamné à six mois de prison par le magistrat de Toronto. En attendant sa sentence, le misérable s'écria "pourquoi pas un an," et le magistrat le prenant au mot, le condamna à un an de prison.

Trois Pistoles.—Dimanche, le 20 avril pendant la messe, le restaurant des Trois Pistoles, tenu par Belle Côté, a été le théâtre d'une tentative de vol des plus audacieuses.

Un homme masqué a tenté de s'introduire dans la maison en brisant les vitres du carreau d'une croisée de la salle. Il avait brisé le carreau et le voleur s'était introduit. Lorsque Mlle Côté, qui l'a surpris, était seule dans le moment, sans se déconcerter, menaça de lui flamber la tête s'il ne se retirait pas.

Malgré ces menaces, le voleur a continué de travailler pour pénétrer dans la maison.

Alors Mlle Côté a appelé du secours au dehors, mais elle n'entendait rien, le voleur a pris la fuite et malgré toutes les recherches, on n'a pu l'arrêter.

Ce n'est pas la première fois que pareille chose arrive, et il faudrait mettre un terme à cela, car avant longtemps, si ce bandit demeure impuni, la paroisse aura un nouveau vol à enregistrer ou quelque chose de pire encore.

Pour les crampes, douleurs dans l'estomac ou les entrailles, frissons, etc., servez-vous du Pain-Killer de Perry Davis.

Worcester, Mass.—Jeudi matin, une messe solennelle a été chantée à l'église Notre-Dame pour le repos de l'âme de R. P. Boudry, S. J., autre fois pasteur de cette église. L'église était remplie d'une foule de fidèles, venus pour donner une dernière marque de respect à celui qui s'élevait au-dessus de sa condition. Le Révd. M. Campeau, S. J., de Montreal, officiait

assisté du Révd. M. Brouillet, comme Diacre et du Révd. M. Drennan comme sous-Diacre. Mr. l'abbé Soly agissait comme maître des cérémonies. L'absoute fut donnée par le Révd. Père Brady, S. J. Un grand nombre de prêtres étaient aussi venus rendre à leur confrère décédé un dernier témoignage d'estime. Le Révd. M. Brouillet, pasteur de l'église Notre-Dame, fit en termes émus et éloquents l'éloge du regretté défunt.

Le pistolet de la veuve.—Le village d'Hudson, Ohio, a été, samedi soir, le théâtre d'un petit événement qui a fait une grande sensation. M. James Rose, citoyen très éminent, marié et père de famille, a sonné, vers 9 heures du soir, à la résidence de Mme Billiter, veuve et modeste jouissant d'une haute réputation de beauté et de respectabilité. Un des enfants de la belle modeste a ouvert et l'a prié de dire à sa mère qu'il désirait lui parler. Une minute après, la veuve Billiter apparaissait en personne pour savoir ce qu'il voulait, on ne lui dit pas au juste, mais après l'avoir appris de sa bouche, la modeste lui a donné un soufflet et a essayé de lui fermer la porte au nez. Il l'en a empêchée en la saisissant par ses vêtements et l'attirant sur le trottoir, où ils se sont débattus comme une diablesse et un diable dans un bécotier. Enfin, exaspéré par la résistance opiniâtre de la belle veuve, M. Rose l'a étendue tout de son long dans une mare d'eau stagnante qui crouissait devant la maison. Pendant que Mme Billiter se relevait, un de ses enfants s'est accouru lui apporter un revolver. A cette vue le visiteur a joué des jambes. Trois balles ont sifflé successivement à ses oreilles mais l'ont laissé intact. Poursuivi et arrêté par une bande de villageois, il a été logé en prison, malgré ses déclarations répétées que le seul coupable en cette affaire a été le whiskey.

Le comtesse Racouska.—On sait qu'une maîtresse de musique connue sous le nom de comtesse Amélie de Racouska était en jugement devant la cour criminelle, à Philadelphie, pour avoir tiré un coup de revolver sur un jeune homme de 18 ans, Wilfred Coad, qui était entré un soir dans sa chambre, pendant qu'elle était au lit, pour lui ordonner insolentement d'éteindre son gaz. Les débats ont établi que la femme Hall, propriétaire de la maison où logeait la comtesse avait organisé contre elle un système d'incessantes persécutions, en vue de la forcer à résilier son bail, et que l'infortunée maîtresse de musique, chaque jour et chaque nuit, était en butte à mille avanies, vilénies et impertinences de la part de Mme Hall et de toutes les personnes de sa famille. Son neveu, le jeune Coad, se distinguait par un zèle particulier dans cette guerre à coups d'épingle et de langues.

Toutefois, le jury a jugé que ces provocations n'autorisaient pas le coup de revolver, et il a rendu un verdict déclarant la comtesse coupable d'attaque grave, mais sollicitant pour elle l'indulgence de la cour. La condamnée a pleuré à chaudes larmes en attendant le verdict. Elle a été ramenée en prison pour attendre la sentence.

La comtesse Racouska, a tenté de s'enpoisonner le 17 avril au soir dans la prison de Moyamensing, à Philadelphie. Elle s'est procurée, on ne sait encore comment, de l'arsenic dont elle a pris une forte dose ; mais le poison ne faisait que commencer à produire son effet, quand une gardienne de la prison est entrée dans la cellule de Mme Racouska, et s'est aperçue qu'elle était en proie à des convulsions. Le médecin de la prison a été appelé aussitôt, et malgré les supplications de la vieille dame qui demandait instamment qu'on la laisse mourir, une médication énergique lui a été bientôt mise hors de danger ; à l'aide de la pompe à estomac, on a pu retirer presque tout le poison qu'elle avait absorbé. Mme Racouska est maintenant étroitement surveillée pour qu'elle ne puisse renouveler sa tentative de suicide.

Les soins médicaux l'ont rappelée à la vie, en même temps que la divulgation des indignes avanies qu'elle était systématiquement infligées, et qui ont abouti au coup de pistolet tiré par elle sur un des plus achrans de ses persécuteurs, éveillaient des sympathies générales en sa faveur. Le résultat de ce revirement d'opinion a été la mise en liberté sous caution de l'infortunée comtesse.

Le monstre de Waynesboro.—On télégraphie de Waynesboro, Georgie, que le nommé Edward Dowse, arrêté comme soupçonné d'avoir tué ses cinq enfants, a fait l'aveu de son crime. Il dit pour son excuse que, « des enfants, s'obstinaient à lui naître et à s'accroître dans sa maison, quoiqu'il n'eût pas le moyen de les nourrir. Suivant la coutume du Sud, les parents, en allant travailler aux champs, enfermaient les petits enfants dans la cabine. A 10 heures du matin, Dowse a éprouvé, dit-il, un désir irrésistible de se délivrer d'un fardeau aussi onéreux. Il a dit à sa femme qu'il avait oublié quelque chose à la maison, et montant sur un mulet, il est retourné à la cabine. Il y est entré, a refermé la porte derrière lui et brisé à coups de hache la tête du plus petit des enfants, pendant que les autres, se cramponnant aux jambes du monstre, le suppliaient en pleurant de ne pas faire de mal à leur petite sœur. Après l'avoir expédiée, il a saisi par le cou

deux autres enfants leur a fait perdre connaissance en les tenant violemment leurs têtes l'une contre l'autre, et les a achevés avec la hache. Les deux survivants s'étaient cachés sous le lit, il les a retirés par les pieds, les a assommés à leur tour, et sortant de la cabine, dont il a refermé la porte, il est retourné tranquillement aux champs et a repris son travail sans trahir la moindre émotion. Les soupçons ont fini par se porter sur lui, uniquement parce qu'il était impossible d'expliquer le meurtre des cinq innocents par une hypothèse plausible quelconque.

La femme et la sœur d'Edward Dowse ont disparu, et l'opinion générale est que cette brute inhumaine avait été encouragée par les deux femmes à commettre cet incroyable forfait.

Résurrection.—La véracité de l'histoire suivante est garantie par les plus notables citoyens de Chatham Caroline du Sud, et notamment par par Mme Martha Smith, qui a la réputation d'être aussi véridique que Washington ; lequel, comme en témoignent les livres d'école, n'a jamais souillé ses lèvres d'un mensonge.

Une dame de Chatham est morte dernièrement, et conformément au désir qu'elle avait souvent exprimé, sa montre et ses bagues ont été enterrées avec elle. Deux nuits après l'inhumation, un blanc et un nègre sont allés au cimetière et ont exhumé le corps pour voler ses bijoux. Le cercueil du cercueil dévissé, le nègre s'est mis à enlever les bagues des doigts, mais tout à coup la défunte s'est assise, et les voleurs se sont enfuis. Au bout d'un instant, le nègre est revenu, pensant sans doute que ce retour à la vie n'était que passager et qu'il trouverait la resuscitée remorte. Elle était toujours assise dans son cercueil, et du ton le plus naturel du monde, elle a demandé au noir visiteur ce que son compagnon de tout à l'heure et lui-même lui voulaient. Le nègre, qui paraît aussi avoir la même horreur que le feu Washington pour le mensonge, a déclaré à la dame que son compagnon blanc voulait sa montre, et que quant à lui il ne voulait que ses bagues. Alors, sur la requête de la resuscitée, le nègre est allé chercher son complice blanc, qui attendait en dehors du cimetière. A leur retour, la dame a achevé de sortir son cercueil et a pris l'homme blanc qui avait envie de sa montre, de vouloir bien l'accompagner jusque chez elle, attendu qu'elle se sentait un peu de faiblesse dans les jambes. Quelques minutes après, la resuscitée appuyée au bras de son détecteur, sonnait à la porte de sa résidence. Le mari est venu ouvrir lui-même, est devenu pâle, a murmuré : "Le seigneur de ma femme !" et s'est évanoui. Quand il est revenu de sa syncope, il croyait encore avoir un spectre devant les yeux, mais il lui a été donné sur l'heure une preuve irrécusable que le prétendu fantôme était bien sa femme en chair et en os, et de veuf qu'il était l'instant d'avant, il s'est retrouvé marié... non marié il faut l'espérer.

Telle est la substance de l'étrange relation dont Mme Martha Smith affirme l'authenticité.

Mort subite.—La mort vient de frapper à l'improviste l'épouse d'un respectable citoyen de Lévis, Mme Pierre Bourget était en visite chez sa nièce, madame Gagné, rue Eden, et parlait des fréquentes mortalités, lorsqu'elle a tout à coup succombé à une maladie de cœur qui la faisait souffrir depuis des années. La défunte était âgée de 70 ans.

—Le Petit Journal.

Semaines.—M. Louis Thidel, cultivateur de la paroisse de la Rivière du Loup, comte de Maskinongé, a semé le 14 avril, plusieurs minots de blé dans la terre qui était déjà bien préparée.

Accident.—Un nommé Martel, de Québec, serré frein sur le chemin du Nord, s'est fait tuer lundi à St-Martin, en accablant deux chars. Il a tombé sur les rails pendant qu'un train spécial chargé de traverses, était en mouvement, et les roues lui ont coupé une jambe au-dessus du genou en fracassant l'autre.

L'infortuné est mort quelques heures après l'accident.

Cinquantiennaire.—M. L. Denoncourt a été l'objet, lundi soir, d'une démonstration de sympathie à l'occasion du cinquantiennaire de sa naissance. On lui a présenté un magnifique bouquet de fleurs naturelles. Le R. P. Garneau assistait à la démonstration.

Fait touchant, la mère de M. Denoncourt, âgée de 84 ans et sa belle-mère, qui compte au moins le même nombre d'années, ont pris part à la fête.

Inutile d'ajouter que l'on a passé une soirée charmante et que tous les invités se sont retirés enchantés de la réception.—Le Constitutionnel.

RECETTES.

Mastic pour Conduits en Métal

On fond du suif, et on met dedans de la chaux vive en poudre jusqu'à consistance de mortier ; on en met sur de la flasse, et on lie bien autour du tuyau. Ce mastic ne craint pas l'humidité et il est dur

comme une pierre.

Chasser les mouches d'où l'on veut.
Lavez les murailles avec du jus de feuilles de citronnelle, après les avoir bien pilées, les mouches en approcheront pas ne pouvant supporter cette odeur.

Moien de faire Périr les Punaises.

Un des meilleurs moyens pour détruire les punaises consiste à faire brûler par parties égales de la fleur de soufre et du tabac à fumer, après avoir bien bouché toutes les ouvertures de la chambre dans laquelle il est inutile d'ajouter qu'on ne reste pas pendant le temps de la fumigation.

Autre moyen.

Prenez de la ciguë, frottez-en le bois du lit, la haut des rideaux ; il n'en restera, nous assure-t-on, aucune.

Procédé pour Conserver ses Vêtements plus Longtemps.

Pour conserver les vêtements et les porter deux fois plus longtemps, il s'agit de substituer l'éponge à la brosse pour les nettoyer.

Si vous prenez une éponge bien lavée, dont vous faites sortir l'eau en la pressant à plusieurs reprises dans une serviette, et si vous la passez sur les habits dans le sens des poils, l'éponge enlève complètement la poussière du drap, du velours, de la soie et du chapeau. Le peu d'humidité qu'elle conserve dissout les taches de nature délébile, telles que la boue, la salive, le sucre, les confitures, et beaucoup d'autres écla-boussures enlevées sans arracher le poil et sans substituer une large tache grasse à la petite tache maigre.

VERITE.

C'est une satisfaction pour le public de constater qu'une maison de commerce agit loyalement en affaires, c'est une satisfaction non moins grande de n'être pas trompé par des annonces exagérées et souvent mensongères.

Nous tenons à remplir tous nos engagements envers le public, c'est pourquoi nous ne promettons jamais plus que nous ne pouvons donner, et nous donnons toujours ce que nous avons promis.

Nous ne tenons pas de marchandises avariées, nous ne vendons jamais au rabais des marchandises dont la valeur réelle est bien connue, pour nous refaire ensuite sur des articles dont la valeur est plus difficile à juger.

Notre stock est toujours le mieux choisi et le mieux assorti qu'on puisse trouver à Montréal. Nos prix de vente sont plus bas que dans aucun autre magasin, et la raison en est bien simple : nous importons toutes nos marchandises d'Europe et nous le détaillons aux mêmes prix que les marchands détailliers les payent chez les marchands en gros.

C'est cet immense avantage dont nous faisons profiter le public qui fait le débit de nos concurrents.

Comme garantie de notre bonne foi envers tous les acheteurs, nous n'avons qu'un seul prix ; de sorte que nos pratiques sont toujours sûres de ne jamais payer nos marchandises plus cher que nous les vendons à d'autres.

DEPUIS FRÈRES,
Coin des rues Sainte Cathérine et Saint André,
Montréal.

NOTES LOCALES.

Mr. P. Chevalier, hôtelier, de cette ville, vient de faire exécuter des travaux qui embellissent beaucoup les environs de son magnifique hôtel. Il a fait construire deux nouveaux bassins, plus grands que les anciens, pour les jets d'eau, et a fait réparer les palissades et les environs de sa demeure.

LA FÊTE DES ARBRES.—Hier était la fête des arbres. Les détails, sont remis au prochain numéro, faute de page, ainsi que d'autres notes locales qui ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs, mais que, pour la même raison nous ne pouvons publier aujourd'hui.

L'EXEMPLE EST CONTAGIEUX.—Nous lisons ces jours derniers, dans l'une de nos échantons :

"On travaille activement, à Batiscan, à augmenter la population canadienne-française, et pour peu que nous ayons d'autres paroisses aussi actives, nous aurons plus besoin de dépenses pour l'immigration Européenne."

Le 31 avril dernier, madame Pierre Despins donnait naissance à 2 fils. Le 25, madame Filas Duval, imitant sa voisine, donnait le jour à un fils et une fille, et il y a peine un mois, une autre voisine avait inauguré le système en donnant aussi naissance à deux jumeaux.

Ces braves familles demeurent dans un rayon de six arpents."

Il paraît que l'exemple est contagieux, car la semaine dernière, à Ste-Elizabeth, Madame Joseph Poirier, âgée de 56 ans, donnait naissance à deux fils, après une dizaine d'années de stérilité.

Il y a lieu de croire que l'idée émise par notre confrère va faire son chemin, et si maintenant les veilles se mettent de la partie, adieu la prépondérance de la race supérieure dans la Confédération !

C'est maintenant que les francophobes du *Witness* vont sécher de rage et de dépit, à la vue de leur impuissance et de notre monstrueux breeding capacity !

ST-FÉLIX.—Messieurs Joseph Joly et Pierre Coutu ont toujours en mains un assortiment considérable de fleur et grains, ainsi qu'un stock considérable et très varié de marchandises sèches. Le public des environs trouvera donc toujours un grand avantage à s'adresser à ses Messieurs.



L'AMI DES PAUVRES.

CEY A EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

PRIS INTERIEUREMENT, il guérit la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, les Neuralgies, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, 25c. et 50c. la Bouteille.
Prenez Garde aux Imitations.

Canada
Province de Québec,
District de Joliette.
No. 609.

Dans la Cour de Circuit

POUR LE DISTRICT DE JOLIETTE.

EN VACANCE.

Lundi, le cinquième jour du mois de Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Présent : DESROCHERS & DESILETS, G. C. C.

FRANÇOIS FOREST, marchand de la Ville de Joliette, dans le District de Joliette.

Demandeur.

et.

NAPOLÉON HUOT, menuisier du même lieu.

Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de Messieurs McConville & Renaud, Avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de Bruno Panneton, l'un des Huisiers Jures de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, pratiquant dans le District de Joliette, écrit sur le Bref de Sommotion émané en cette cause, que le Défendeur a abandonné son domicile en cette partie de la Puissance du Canada, appelée la Province de Québec, et ne peut être trouvé dans le District de Joliette, et qu'il y a des biens ; que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles publié en la Ville de Joliette et appelé "La Gazette de Joliette," et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié en la ville de Sorel et appelé "The Sorel News," notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur, sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et qu'à défaut par le dit Défendeur de comparaître et de répondre à tel et à telle demande dans la période susdite, il sera alors permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement dans la présente cause, comme dans une cause par défaut.

DESROCHERS & DESILETS,
G. C. S.

AVIS.

Conformément à l'acte des licences de 1883, et de ses amendements, le Bureau des Commissaires du Comté de Montcalm se réunira LUNDI, le 19 MAI prochain, à 10 h. A. M., au Palais de Justice du dit Comté de Montcalm, au Village de St-Julienne, pour délibérer sur les demandes de licences suivantes, savoir :

1o. De Pierre Guibord, Ecuyer, hôtelier, de la paroisse de St-Liguori, qu'il tiendra dans le Village de la dite paroisse de St-Liguori.

2o. D'Alexis Corsin, hôtelier de la paroisse de St-Julienne, qu'il tiendra dans le Village de St-Julienne. Tous dans le Comté de Montcalm.

U. B. DESROCHERS,
Inspecteur en chef des licences pour Comté de Montcalm.

4-2-84.

Défense d'avancer.

J's, sousigné, fais défense d'avancer à Jive Lajoussne, mon épouse, sans un ordre écrit de ma main.

FRANÇOIS ARCHAMBAULT,
St-Patrick de Rawdon, 21 Mars 1884.

3-27-84-3m-p.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perdues dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Tous persévérants guéris.

En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus soigné par les médecins. En dernier resort, j'essayai du PECTORAL-CERISE d'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL, j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER,
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.
"Pendant un séjour à la campagne, j'ai vu, dernier, un petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si pénible qu'il semblait prêt à mourir. Il était fait, quelque un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faible dose, souvent répétée, et à autre grand dose, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous sauva la vie de mon cheri. Jugez de ma gratitude ? A tous sincèrement,

Mrs. EMMA GEORNEY,
159 West 12th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites. En vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand j'ai vu et j'ai essayé le PECTORAL-CERISE d'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque j'en suis guéri."

JOSEPH WALDEN,
Byhalis, Miss., 8 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

A Vendre.

M. Léon Desmarais, de St-Ambroise de Kildare, voulant abandonner la culture pour venir résider à Joliette, offre en vente tout son stock d'agriculture, consistant en une moissonneuse, un moulin à fancher, un râteau mécanique, un moulin à battre, en un mot, tout le grément, et si on le désire, tous les animaux nécessaires à la culture d'une grande ferme.

M. Desmarais offre aussi en vente les magnifiques propriétés désignées ci-après, savoir :

1o. UNE TERRE située dans le 4e rang du Township de Kildare, ayant 8 arpents de large sur 26 de profondeur, et sur laquelle se trouve 3 maisons, ayant chacune leurs granges, écuries, hangars, etc., hangars, laiteries, etc. Distance de l'Eglise : 30 arpents en ligne droite.

2o. UNE AUTRE TERRE située dans le 5e rang du même Township, à environ 20 arpents de l'église, contenant un arpent et demi de large sur 26 arpents de profondeur, bâtie de grange seulement, et distante de 3 arpents de la terre ci-après désignée.

3o. UNE AUTRE TERRE située dans le 6e rang ayant deux arpents de largeur sur 26 de profondeur bâtie de hangars, granges, écuries, hangars et autres dépendances entièrement neuves, et sur laquelle se trouve une sucrerie de 800 chaudières, avec cabane à sucre, caaland emmurillé, chaudrons, etc., le tout en bon état.

4o. UNE AUTRE TERRE située dans le 9e rang, ayant trois quarts d'arpents de large sur 26 de profondeur, toute couverte de bois de construction.

5o. UNE TERRE À BOIS de 5 arpents de large sur 26 de profondeur, toute en orable et autres bois francs.

A vendre en tout ou en partie. Conditions excessivement acies.

Pour informations, s'adresser à ce bureau, ou à l'intermédiaire.

LEON DESMARAIS.

St-Ambroise de Kildare, Comté de Joliette.

6-11-83.

HOTEL RIOPEL,

Rue Notre-Dame - Joliette.

On trouvera à cet hôtel, tout le confort désirable : bons lits, bonne table et liquours de premier choix.

Une voiture est à l'arrivée de chaque train, à la gare de Joliette.

M. RIOPEL, PROPRIÉTAIRE.

Joliette, 9/8.

Apprenti demandé.

M. JOACHIM MOREAU, cordonnier, de St-Ambroise de Kildare, a besoin d'un apprenti.

4-2-84-1m-p.

EN VENTE

Une magnifique propriété, autrefois la résidence de madame L. Groulx, située sur la rue Mansseau. Prix \$2,000.00 conditions faciles.

Une autre belle propriété située sur la rue Mansseau, coin de la rue St-Barthélemy. Prix \$800.00 conditions faciles. Pour informations, s'adresser au

Dr. J. I. DESROCHES,
No. 1874 rue Amherst Montréal,
Joliette, 22 Août 1882

Chambre des Notaires.

Avis est par le présent donné que Gaspard Alexis Archambault, de St-Alexis, District de Joliette, clerc-notaire, se présentera devant la Chambre des Notaires, à une assemblée qui aura lieu à Québec, dans une des salles de l'Université-Laval, le 21 de mai prochain, à 10 heures A. M., pour subir l'examen requis pour l'admission à la pratique du Notariat.

Quebec, 26 avril 1884.
J. B. DELAGE,
Sec. C. N.

29-4-84-3s.

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS
Doses. — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les ramènent à leur état normal.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont le remède assuré. Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Désordres Biliaires, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Eruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciaticque, souvent résultant de troubles digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres douleurs causées soit par débilité, soit par obstruction, sont guéries par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente chez tous les Pharmaciens.

AVIS.

MM. PAGELS & FERGUSON annoncent au public qu'ils continuent à acheter le tabac canadien comme par le passé.
MM. PAGELS & FERGUSON tiennent à faire savoir qu'ils n'ont jamais proposé à faire que ce soit de faire une entente pour fixer le prix du tabac. Qu'ils seront toujours prêts à donner le plus haut prix pour le tabac.

PAGELS & FERGUSON.

20 nov. '83.

Hémorroïde — Symptômes et guérison.

Les symptômes sont la touffe, transpiration, forte démangeaison augmentée en grattant, frissonnement surtout pendant la nuit. On dirait des guêpes entrant et sortant du rectum. Les parties affectées sont quelquefois dures, et on ne peut les toucher sans éprouver une douleur insupportable. L'écoulement de sang est un remède sûr et efficace. De même pour d'autres, démangeaisons, hémorroïdes, échauffement, érythème, éruption de la peau, envoyez par la poste pour 50 cts. 2 boîtes, \$1.25 (en estampille). Dr. S. W. AYER & Co., Philadelphie, Pa. En vente chez les pharmaciens.

15-184

Pépinière du village des Aulnaies, 1884.

30,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du Canada. — Bils et Patates de semence. — Catalogues gratuits.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Corisiers, Vignes, Gaielliers, Grosseliers, Framboisiers, Ronces, Fraises, Erables argentés, Erables Négundo (à Gignère), \$3.50 \$15 le 100 — Pêchers argentés, Maroniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.

Spécialités par la maille : " Fraises Sharpless " 50cts doz. 25 Pommiers, griffes et hivers, assortis, \$1. Erables Négundo 50cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes \$2 la doz.

Un lot de 500 Pruniers, 4 à 5 pieds de hauteur, belles variétés étrangères suivantes : 15 Yellow Egg, 20 Prune pourpre, 20 Bradshaw, 30 Imperiale, 195 Lombard, 10 Prune d'Allemagne, 75 Reine Claude de Bay, 10 Washington, 125 Général Hard et autres, \$8 la doz. \$10 le 100 ou \$10 pour les 500. 500 Erables Silver leaved du Nord-Ouest, — \$25 à \$29 le 100, \$4 la doz. Ces arbres ont 6 à 8 pieds de hauteur, arbres élégants, à belle écorce fine, croissent rapidement et très rustiques, reprennent facilement.

Ble de Semences, à barbe, " Erinacta " très productif, \$3.50 le sac. Patates " Blanches d'Amérique " belles, bonnes, très productives, sac de 100 lbs, \$1. Echantillon de Bils et Patates par maille, 5cts chaque. Chèvres, \$10 la paire.

Timbres de poste acceptés pour montants au-dessous d'une piastre.

Adressez à

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies,

Comté L'Islet, P. Q.

21-3-84-j-n-o.



AVIS.

Mr Séverin Tessier, conducteur de la maille et propriétaire de la diligence de St-Félix de Valois à la Jonction de Berthier, informe ses amis et le public en général, qu'il continuera à transporter les voyageurs et leurs effets, à aussi bas prix que possible, sur le parcours de sa route, et il espère, comme par le passé, donner satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'entreprendre.

St-Félix de Valois, 15 Janvier 1884. em

LA GRANDE TRAPPE.

La légende s'est souvent exercée sur le compte des Trappistes, écrit un correspondant à un journal de Paris. Elle leur a prêtée des mœurs, des habitudes, des moeurs qui peuvent sembler de charme dans un roman, mais qui n'ont rien de commun avec la vérité.

J'ai visité leur cimetière. Croyez qu'il est faux qu'après son repas chaque religieux s'empare d'une bêche et se penche sur sa fosse pour en creuser un coin. J'ignore ce qui a pu donner naissance à cette légende. Peut-être quelque voyageur inventif aurait-il assisté à la sortie du réfectoire, et, voyant les religieux se rendre à la chapelle en chantant le " Misere " et le " De profundis, " en aurait-il conclu qu'il tenait la psalmodie au cimetière, chacun sur le bord de sa fosse dont il agrandissait le trou ? C'est ingénieux, mais c'est pure invention.

J'ai vu les trapistes circuler dans leurs cloîtres, se rendre aux champs, à la chapelle, partout où leur règle les appelle ; je les ai toujours vus silencieux, recueillis, assidus, souriants — la règle, la " Charta charitatis " de saint Etienne, un de leurs abbés, les oblige, chaque fois qu'ils se rencontrent, à se saluer aussi aimablement que possible — mais je ne les ai jamais entendus prononcer le lugubre : " Frère ! il faut mourir ! " qui n'a pu échoir que sous la plume d'un romancier en délire.

La vie du trapiste d'ailleurs n'a nullement besoin de ces décors de mélodrame pour être digne et bien remplie.

Le trapiste prie et travaille de son mieux : en revanche, il dort et mange aussi mal que possible. A deux heures de la nuit, il se lève, descend au chœur, fait oraison et chante matines.

S'il est prêtre, il dit la messe. De six heures à neuf heures il va travailler au champ. A dix heures, il récite les petites heures, assiste à la messe conventuelle. A onze heures et demie, il prend son premier repas : de la soupe à l'eau, des légumes et du fruit ou un morceau de fromage, quelque once de pain bis arrosée d'un petit cidre odieusement baptisé. Quant à la viande, au poisson, au beurre, aux œufs, le trapiste n'en connaît le goût que par ouï-dire ou par des souvenirs. De midi à une heure et demie, il a le droit, en été, de s'étendre sur sa paille. Après le chant de sexte, les trapistes retournent aux champs jusqu'à quatre heures. En ce moment de ma fenêtre, je les aperçois qui défient dans la cour, sur une seule ligne, un chapeau de paille sur la tête, un panier au bras. Ils vont ramasser des pommes que le vent de cette nuit a jetées à terre. Plusieurs portent un nom connu : je distingue Jules W., et M. B., et B., derrière lui marche un ancien professeur de l'Université ; plus loin un ancien officier de cavalerie. On me montre en tête de la file, un des plus brillants élèves de l'Ecole centrale. La Légion d'honneur compte à six de ses membres. J'ai évidemment sous les yeux ou de grandes douleurs ou d'admirables repentirs. A cinq heures, le chant de Vêpres. A sept heures, en été, la collation. Du 14 septembre à la fête de Pâques, cette collation est supprimée. Pendant plus de six mois de l'année, le trapiste ne fait par jour qu'un seul repas qui, en carême, n'est qu'un quart de repas et demi ! La collation est suivie du chant du Salve Regina. Le trapiste couche tout habillé sur une paille et s'enveloppe dans une couverture.

A la Trappe, tous les jours se ressemblent dans leur éternelle monotonie, qu'augmente un perpétuel silence. Jamais le Trappiste ne cause, jamais il ne se donne une distraction, un plaisir, un repos. Il vit seul avec ses pensées et avec Dieu. Ne croyez pas cependant qu'il soit triste. Sur tous ces visages qu'on dirait sourires illumine, règnent le calme, la paix, le bonheur. Cette vie de souffrance a apparemment ses charmes, ses voluptés de demande à un frère, au frère Procureur, s'il est content :

" Oh ! monseigneur, s'écrie-t-il, je ne changerais pas ma robe de bure pour un royaume ! "

On me montre un vieillard de soixante-treize ans, le frère Albéric, qui dessert une petite paroisse située à une lieue du couvent. Quelque temps qu'il l'a, frère Albéric fait tous les dimanches avec trois œufs et une michie de pain dans sa poche. A midi et demi, après sa messe, il tire un seau d'eau, allume du feu, met l'eau dans une casserole, la fait chauffer, y jette quelques pincées de sel, quelques tranches de pain. Voilà sa soupe ; les œufs durs, son rôti, l'eau du puits, sa boisson. Un régal de trapistes, quoi !

Voilà dix-neuf ans que frère Albéric a le même ordinaire dominical, dix-neuf ans qu'il fait ses " quatre gros killo, " comme il dit, à l'aller et au retour, et je vous assure qu'il ne songe ni à changer son ordinaire, sans peut-être pour le restreindre, ni à prendre sa retraite.

J'entre au réfectoire. Je parcours les tables après le repas. Un bon nombre ont à peine touché à leur pain et à leur cidre. Ces gens-là ont la passion du sacrifice, de l'immolation. Il y a là des vieillards de quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-huit ans ! qui sont plus intrépides que les jeu-

nes. Impossible de les faire monter à l'infirmerie pour donner à leurs vieux estomacs une nourriture plus substantielle, un peu de poisson, des œufs, de la viande même. Ils se croieraient déshonorés ! Et il faut voir comme dans la plaine ils abattent la besogne !

A la Grande Trappe, il y a plusieurs industries ; la principale est l'agriculture. Sous l'Empire, les Trappistes avaient fondé une colonie pénitentielle que l'Etat alimentait en y envoyant de jeunes détenues ; elle comptait près de 300 colons. Cette colonie était donc en pleine prospérité lorsque le 1er avril 1830, le lendemain des décrets, le ministre de l'intérieur la fit fermer. Depuis, elle n'a pas été rouverte. Le R. P. Abbé songe à la rouvrir. La vue de tant d'enfants que la République sacrifie aux méthodes nouvelles a ému ses entrailles. A l'heure qu'il est, il fait d'actives démarches pour pouvoir réunir dans les anciens bâtiments de la colonie un choix d'enfants auxquels, avec l'instruction primaire, il donnera un métier, et dont il fera des travailleurs en même temps que des chrétiens.

J'ai gardé l'hôtelier pour la fin. Je ne sais rien de plus touchant que l'accueil fait par les trapistes aux étrangers. C'est l'hospitalité des patriarches. On mange maigre, il est vrai, la couchette est un peu dure, mais le R. P. hôtelier et son second, le bon frère Jérôme, ont de telles attentions et vous combient de tant de prévenances qu'on trouve moelleuse sa paille, et qu'on avale ses haricots avec délices. Que les blâmes du boulevard se risquent jusqu'à la Grande-Trappe, ils seront stupéfaits d'y retrouver l'appétit et le sommeil !

COMMERCE.

MARCHE DE JOLIETTE.

Samedi, 10 mai 1884.

GRAINS.

Avoine par minots.....	0 45	0 50
Orge par 50 lbs.....	0 80	0 00
Bled par minots.....	1 60	1 75
Pois par minots.....	0 90	0 95
Sarrasin 50 lbs.....	0 75	0 80
Seigle.....	0 60	0 80
Bled d'Inde.....	0 50	0 60
Graine de lin par minot.....	1 00	2 00
Graine de mil.....	1 90	2 00
Graine de trèfle par livre.....	0 10	0 12
Graine de trèfle blanc.....	0 15	0 20

VIANDES.

Lard par 100 lbs.....	9 50	10 00
Lard frais par lbs.....	0 10	0 11
Lard sale.....	0 10	0 10
Bœuf par lbs.....	0 10	0 12
Mouton par livre.....	0 8	0 10
Mouton par quartier.....	0 00	0 00
Agneau par livre.....	0 00	0 00
Veau par livre.....	0 00	0 00

VOILAILLES ET GIBIERS.

Poules par couple.....	0 70	0 80
Poulets de.....	0 70	0 80
Dinde.....	0 80	0 90
Oies.....	1 25	1 30
Pardons par couple.....	0 00	0 00
Pigeons domestiques.....	0 00	0 00
Canards par couple.....	0 00	0 00
Lievres par couple.....	0 00	0 00

FAVINE.

Fleur de blé par 100 lbs.....	2 50	2 80
Fleur de Seigle.....	1 50	1 80
Fleur de Bled d'Inde.....	1 60	1 80
Fleur de Sarrasin.....	1 90	2 00
Fleur d'avoine.....	1 70	1 80

LÉGUMES ET FRUITS.

Potatoes (2 minots).....	0 55	0 60
Navets par minot.....	0 30	0 00
Carottes.....	0 00	0 00
Oignons par minot.....	0 30	0 40
" par tresse.....	0 07	0 08
Ail par tresse.....	0 08	0 10
Fèves par minot.....	1 25	0 04
Choux (la pousse).....	0 03	0 00
Noix par minot.....	0 25	0 00
Pommes par minot.....	1 00	1 25

LAITIERS ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.....	0 19	0 20
do sale.....	0 00	0 18
Crème par douzaine.....	0 15	0 00
Saindoux par lbs.....	0 15	0 00
Sucre par lbs.....	0 08	0 10
Sirup d'érable par gallon.....	0 90	0 00
Miel par livre.....	0 12	0 14
Laine par livre.....	0 40	0 45
Laine en écheveau par liv.....	0 70	0 75
Savon.....	0 00	0 06
Peaux par livre.....	0 05	0 06
Foin par 100 bottes.....	0 05	0 06
Foin par botte.....	0 02	0 03
Paille par botte.....	0 00	0 00
Etoffe la verge.....	0 00	0 80

B. ROBERT

CLERC DU MARCHÉ

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Montreal, 10 Mai 1884.

LÉGUMES.

Potatoes par poche.....	0 75	0 80
Carottes par minot.....	0 55	0 60
Betteraves par minot.....	0 45	0 50
Oignons par quart.....	0 00	2 50
Choux par douzaine.....	0 25	0 65
Concomres par douzaine.....	0 20	0 25
Tomates par boîte.....	0 25	0 60

VIANDES.

Bœuf à la livre.....	0 12	0 13
Mouton à la livre.....	0 09	0 12
Veau à la livre.....	0 12	0 15
Lard à la livre.....	0 10	0 12
Jambon à la livre.....	0 13	0 15
Saindoux à la livre.....	0 14	0 16
Lard frais par 100 livres.....	8 50	9 00
Bœuf au quartier.....	5 00	6 00
Mouton entier par livre.....	0 09	0 10

FAVINE.

Far. blé camp. par 100 lbs.....	2 35	3 10
Farine d'avoine par 100 livres.....	2 30	2 60
Far. de blé-blanc.....	1 60	1 80
Farine sarrasin.....	2 60	3 00

GIBIER.

Canards par livre.....	0 00	0 11
do noir par livre.....	0 00	0 06
Pigeons par douzaine.....	0 00	0 00
Bécasses au couple.....	0 00	0 00
Pigeons domestiques au couple.....	0 20	0 00
Pardoux au couple.....	0 45	0 00

Grande Chance pour les Acheteurs

—CHEZ—

M. CAMILLE LABRECHE

DEUX FONDS DE BANQUEROUTE ACHETES

A 60cts dans la Piastre.

M. CAMILLE LABRECHE ayant décidé de tout vendre d'ici au mois de mai prochain, il faudra faire des sacrifices extraordinaires. A chacun d'en profiter.

Ces deux Fonds de Banqueroute seront vendus au magasin ci-dessus occupé par M. N. Landry, en face du marché, moins une partie, qui sera transportée au magasin actuel de M. Camille Labrèche.

Stock de M. Landry - - \$3,600.00

Stock de M. Desormiers - - 3,000.00

TOTAL, \$6,600.00

—DE PLUS—

NOUVELLES IMPORTATIONS CONSIDÉRABLES DE

MARCHANDISES DU PRINTEMPS

A vendre au Magasin de

M. Camille Labrèche,

BLOC FISK,--JOLIETTE.

MARCHE AUX BESTIAUX DE MONTREAL.

Bœuf, 1ère qualité, par 100 lbs 5 50 à 5 75 ; bœuf 2me qualité 4 75 à 5 00 ; vaches à lait 25 00 à 35 00 ; vaches extra 45 00 à 60 00 ; veaux 1re qualité 8 00 à 10 00 ; veaux 2me qualité 4 00 à 5 50 ; moutons 1re qualité 5 00 à 5 50 ; agneaux 1re qualité 2 50 à 4 00 ; agneaux 2me qualité 2 00 à 2 50 ; cochons 1ère qualité 8 50 à 9 50 ; cochons 2me qualité 7 50 à 8 00.

Foin 1ère qualité par 100 bottes 10 00 à 12 00 ; foin 2me qualité 10 00 à 9 00 ; paille 1re qualité 5 00 à 6 00 ; paille 2me qualité 5 00 à 4 00.

Tableau de l'arrivée et départ des malles du district de Joliette et autres endroits voisins.

MALLES QUOTIDIENNES.

ARRIVÉE.

1 Malle pour Montreal, Berthier, Québec, Trois-Rivières, St-Félix, St-Elizabeth, L'Épiphanie, St-Jacques, St-Alexis, St-Julienne, St-Roch, St-Esprit et l'Assomption.....

2 Malle pour Hawdon, arrivant à St-Lazare.....

Montreal.....

3 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

4 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

5 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

6 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

7 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

8 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

9 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

10 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

11 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

12 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

13 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

14 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

15 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

16 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

17 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

18 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

19 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

20 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

21 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

22 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

23 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

24 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

25 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

26 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

27 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

28 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

29 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

30 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

31 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

32 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

33 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

34 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

35 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

36 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

37 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

38 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

39 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

40 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

41 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

42 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....

43 Malle pour l'Assomption, arrivant à Hawdon.....